LES PRODUITS DE BIOCONTRÔLE

Le ministère de l'agriculture et de l'alimentation met à jour régulièrement la liste des produits phytopharmaceutiques autorisés. En 2019, sur environ 500 produits phytopharmaceutiques de biocontrôle catalogués (micro-organismes, médiateurs chimiques, substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale), seulement une centaine possèdent la mention EAJ (Emploi Autorisé au Jardin) - *liste accessible sur le bulletin officiel du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation*

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

A ces solutions, s'ajoute la liste des macro-organismes utiles aux végétaux – liste accessible sur le site Légifrance

Les produits commercialisés ont une **fonction précise** (herbicide, insecticide, fongicide, etc.), sont utilisables dans un **contexte bien défini** (cultures légumières, arbres et arbustes, balcons et plantes d'intérieur, etc.) et **sur une ou plusieurs cibles** (les pucerons, les pyrales, le mildiou, l'oïdium, etc.).

Parmi les produits phytopharmaceutiques de biocontrôle catalogués EAJ (Emploi Autorisé au Jardin), seulement une vingtaine porte la mention « balcons et les plantes d'intérieur ». Bien qu'ils soient « naturels », ils ne sont pas tous anodins pour l'environnement, **utilisez-les qu'en cas d'extrême nécessité**.

© pixabay domaine public

Les plantes au balcon

L'ENTRETIEN GÉNÉRAL DES VÉGÉTAUX POUR LE BALCON

Pour des plantes d'intérieur en bonne santé, adaptez le choix du contenant à la taille des végétaux. Arrosez-les dès que la terre est sèche en surface. Un substrat trop sec devient hydrophobe, les futurs apports en eau sont alors moins accessibles aux racines.

De même, répondez aux besoins en engrais de vos plantes (certaines plantes sont plus exigeantes que d'autres). Faites ces apports pendant les périodes de croissance (mars à octobre).

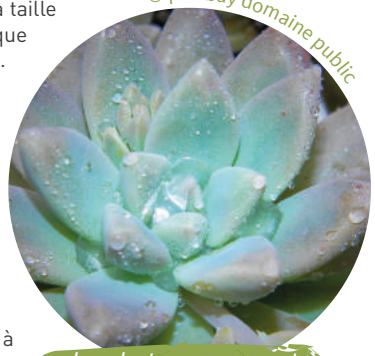
© pixabay domaine public

Les plantes grasses sont économes en eau et nutriments, à l'inverse des agrumes

LES INSECTICIDES EAJ POUR LE BALCON

Il existe trois types d'insecticides autorisés : **Les sels de potassium, l'huile de colza et les pyréthrines**. Ces trois substances actives sont efficaces sur les principaux ravageurs des plantes d'intérieur à savoir : les pucerons, les cochenilles, les aleurodes et les acariens.

© D. Cappaert

Aleurode

Les sels de potassium, aussi appelés « le savon insecticide » agissent par contact. Ils entrainent la déshydratation de l'insecte après avoir pénétré sa cuticule. Cette solution est spécifique aux plantes d'intérieur, à l'inverse des huiles végétales et des solutions à base de pyréthrines qui sont également autorisées pour certaines plantes en extérieur.

Attention : Des produits en vente sont spécifiques à un insecte (ex : pucerons) alors que d'autres sont plus polyvalents. Respectez les conditions d'utilisation.

© L. Derail

Pucerons noirs sur dahlia

LES FONGICIDES EAJ POUR LE BALCON

Les fongicides ayant la mention « plantes intérieures et balcon » sont uniquement ceux ayant pour substance active **le soufre**. Cette solution peut être utilisée pour lutter contre l'oïdium et les taches foliaires, elle possède des propriétés préventives et curatives.

© D. Jardel

Soufre

© jardiner autrement

Oïdium sur feuille

LES AUTRES PRODUITS DE BIOCONTRÔLE EAJ POUR LE BALCON

Les phytohormones sont des messagers chimiques qui régulent tous les processus physiologiques des plantes (germination, croissance, floraison etc.).

L'acide indolbutyrique est une phytohormone classée parmi les produits de biocontrôle disponibles pour les jardiniers amateurs. Elle stimule la rhizogénèse, (formation et le développement de nouvelles racines). En l'utilisant pour le bouturage, cette solution augmente les chances de réussite pour multiplier par vous-même vos plantes d'intérieur.

Vous trouverez la liste des produits de biocontrôle utilisables aux jardins sur le site **jardiner autrement**, ces produits sont disponibles en jardinerie. Renseignez-vous avant d'agir ! **Respectez bien leur condition d'utilisation.**

© Astredhor, Sépale

Bouture de forsythia

La réglementation des produits phytopharmaceutiques

Les **produits phytopharmaceutiques** désignent les préparations contenant une ou plusieurs **substances actives** permettant :

- De protéger des végétaux contre tout organisme nuisible, ou à prévenir leur action,
- D'exercer une action sur les processus vitaux des végétaux (régulateur de croissance),
- D'assurer la conservation de végétaux,
- De détruire des végétaux indésirables,
- De détruire des parties de végétaux, freiner ou prévenir une croissance indésirable des végétaux. *(Règlement (CE) n° 1107/2009 – Article 3)*

Une **substance active** est une molécule chimique (d'origine naturelle ou synthétique) ou un micro-organisme responsable des propriétés du produit phytopharmaceutique. Dans un produit commercial, elle est accompagnée de coformulants, comme un agent mouillant, un solvant ou un stabilisant, dans le but de faciliter sa manipulation, de renforcer son efficacité et de sécuriser son utilisation.

Depuis le 1er janvier 2019, la loi Labbé a entrainé l'interdiction, pour les jardiniers amateurs, de l'emploi de produits phytopharmaceutiques synthétiques, c'est-à-dire des produits ayant pour substance active une molécule chimique d'origine synthétique.

A ce jour, les produits autorisés pour les jardiniers amateurs sont :

- Les substances de base (macérations, purins),
- Les produits autorisés en Agriculture Biologique EAJ (Emploi Autorisé au Jardin),
- Les produits de biocontrôle EAJ (Emploi Autorisé au Jardin) ou mentionnés dans l'arrêté du 26 février 2015 (ce cas concerne les macro-organismes de biocontrôle).

Un accompagnement pour réussir le changement

Pour vous aider à mettre en oeuvre les produits de biocontrôle et jardiner sans produits phytosanitaires de synthèse :

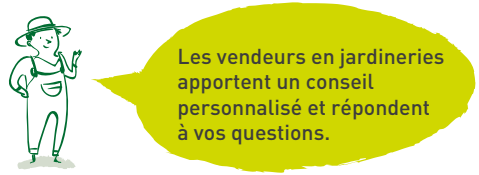

HortiQuid

Hortiquid, le savoir au jardin : les experts de la SNHF répondent à vos questions.

JARDINER AUTREMENT

Bulletin de santé du végétal ECOPHYTO

Le site www.jardiner-autrement.fr, animé par la SNHF, vous aide à adopter une nouvelle approche de protection du jardin. Il contient des fiches techniques par bioagresseur et leurs solutions de biocontrôle, les bulletins de santé du végétal, pour vous prévenir de l'apparition des bioagresseurs dans votre région, et beaucoup d'autres ressources...

Comité éditorial : Académie du biocontrôle et de la protection biologique intégrée (ABPBI), Fédération Nationale de Métiers de la Jardinerie (FNMJ), Société Nationale d'Horticulture de France (SNHF).
Conception graphique : Pauline de Langre
Avec l'appui financier de l'Agence Française de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Le Gouvernement

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Académie de Biocontrôle et de la Protection Biologique Intégrée

FNMJ Fédération Nationale des Métiers de la Jardinerie

ÉCOPHYTO JEVI | RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

Société Nationale d'Horticulture de France
SNHF

Le Balcon

BIOCONTRÔLE